

Archives: L'expérience québécoise 24, nos. 1-2 (été-automne 1992). Numéro spécial de la revue publiée par l'*Association des archivistes du Québec*, 372 p. ISSN 0044-9423.

Ce numéro spécial de la revue *Archives* a été publié en 1992 afin de marquer deux événements spéciaux pour les archivistes québécois: la tenue à Montréal du XII^e Congrès international des archives et le 25^e anniversaire de l'Association des archivistes du Québec (AAQ). Cette publication regroupe quatorze articles de fond et son objectif est de présenter «un tableau d'ensemble de l'archivistique au Québec» (p.3); dans ce sens, elle pourra être très intéressante pour tous les archivistes canadiens qui aimeraient prendre le pouls de cette discipline dans le contexte particulier de la province du Québec.

Un des points forts de ce numéro de la revue *Archives* est certainement la publication du nouveau code d'éthique de l'Association des archivistes du Québec, élaboré par un Comité des affaires professionnelles sous la direction de Jacques Grimard, et adopté en juin 1991 par les membres de l'Association. Cet outil définit le rôle de l'archiviste (appelé ici «professionnel et professionnelle de l'information organique et consignée») ainsi que ses devoirs envers la société, ses clients ou clientes, la profession, et l'Association. Il s'insère dans la démarche de l'AAQ pour l'obtention de la reconnaissance professionnelle des archivistes québécois et la rédaction de la revue le présente comme un «facteur supplémentaire de cohésion» pour ceux-ci.

L'histoire de l'Association, créée officiellement le 9 décembre 1967 et qui regroupe aujourd'hui environ 500 membres oeuvrant dans divers secteurs de la gestion des documents et des archives, est ensuite présentée dans un article de Louise Gagnon-Arguin. L'auteure y retrace en particulier les objectifs poursuivis par l'Association, l'évolution de ses structures, les services offerts à ses membres, le rôle politique de l'AAQ, et les luttes qu'elle mène ou a menées, sans oublier les problèmes et défis que l'avenir lui réserve. On peut voir dans ce texte que, malgré son nom, l'Association des archivistes du Québec a un statut différent de celui des autres associations professionnelles provinciales. En effet, à cause de son ancienneté et de son mandat de représenter les archivistes francophones non seulement du Québec mais également du reste du Canada, elle n'est pas subordonnée à l'*Association of Canadian Archivists* fondée en 1974. Les deux associations sont autonomes et entretiennent des liens par l'intermédiaire du Bureau canadien des archivistes, qui regroupe deux représentants de l'AAQ et deux de l'ACA.

La revue *Archives* présente ensuite des articles sur l'évolution générale des archives du gouvernement du Québec de 1886 à 1990, sur les lois québécoises relatives à la gestion des documents et des archives, sur la formation en archivistique au Québec, ainsi que sur la gestion des documents administratifs et des archives au sein des ministères et organismes gouvernementaux. Ce qui ressort de ces articles, c'est un portrait révélateur d'une discipline jeune, encore en plein développement et en même temps très articulée et très dynamique.

La formation universitaire en archivistique au Québec n'est implantée que depuis le début des années 1980. Elle se distingue de ce qui se retrouve ailleurs au Canada en ce qu'elle prône «une approche globale et intégrée de l'archivistique»:

l'archiviste au Québec est préparé à «intervenir sur l'ensemble de la chaîne documentaire, depuis la création de l'information jusqu'à son élimination ou sa conservation permanente» (p.102).

L'originalité du Québec se retrouve aussi dans sa législation et sa principale institution d'archives: les Archives nationales du Québec. La *Loi sur les archives*, adoptée en 1983, donne en effet une définition très large du terme archives: «l'ensemble des documents, quelle que soit leur date ou leur nature, produits ou reçus par une personne ou un organisme pour ses besoins ou l'exercice de ses activités et conservés pour leur valeur d'information générale». De plus, la loi donne aux Archives nationales du Québec non seulement le mandat de conserver les documents historiques, mais un très grand rôle dans la gestion des documents du gouvernement provincial ainsi que de tous les organismes publics, par le biais de l'approbation des calendriers de conservation.

Les articles suivants de ce numéro spécial de la revue *Archives* présentent un aperçu des principales séries de documents archivistiques d'importance au Québec, ainsi qu'un portrait des différentes institutions productrices de documents. Evelyn Kolish met d'abord en relief l'importance des fonds d'archives civiles et judiciaires conservés aux Archives nationales du Québec. Cet ensemble relativement complet de registres d'état civil, de minutes de notaires et de documents provenant des tribunaux, comprend des «sources d'une grande richesse pour l'étude de l'évolution d'une population donnée et des transformations sociales et économiques qui l'accompagnent» (p.133).

L'article suivant présente les archives religieuses, très anciennes et d'un grand intérêt pour l'histoire du Québec. Naturellement, celles-ci comprennent les registres d'état civil, tenus par les ecclésiastiques et tenant lieu également de documents officiels pour l'État (jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau Code Civil en 1994). Les auteurs décrivent aussi la grande variété de documents créés par les paroisses, les diocèses et les communautés religieuses. Fait intéressant, les auteurs nous présentent non seulement l'évolution historique et les archives de l'Église catholique, mais aussi celles de l'Église anglicane et de l'Église unie du Canada.

Les archives universitaires occupent une place importante au Québec malgré leur création récente. En effet, on retrouve dans les universités d'excellents programmes visant à préserver les archives de l'institution et, dans certains cas, des efforts de conservation et de mise en valeur d'archives provenant de l'extérieur. Dans son article, Guy Diné nous apprend que les universités furent parmi les premiers organismes à utiliser des systèmes permettant de contrôler les documents administratifs depuis leur création jusqu'à leur destruction ou à leur versement dans un centre d'archives pour conservation permanente.

Suivent trois articles présentant les résultats d'enquêtes sur la gestion des documents administratifs et des archives en milieu collégial, dans les commissions scolaires ainsi que dans les municipalités québécoises. Les établissements de santé sont abordés plus loin, ainsi que leur particularité de gérer séparément les archives médicales et les archives administratives. En ce qui concerne le secteur privé, un article donne un aperçu du travail réalisé par une quarantaine d'entreprises ayant répondu à un questionnaire sur l'organisation et le traitement des archives. Un

dernier article de ce numéro spécial de la revue *Archives* porte enfin sur le rôle et le travail accompli par les sociétés d'histoire au Québec dans le domaine archivistique. Avant la création des Archives nationales du Québec en 1920, celles-ci ont en effet été les pionnières de la conservation et de la diffusion des archives privées.

Cette présentation très étoffée de pratiquement tous les types d'archives et d'institutions créatrices d'archives au Québec sera très utile pour les chercheurs/res et autres utilisateurs/trices, mais aussi pour les professionnels/les oeuvrant dans le domaine des archives à l'extérieur du Québec qui y trouveront une vision de la pratique ainsi que de la théorie archivistique d'une grande vitalité.

Lorraine Gadoury

Archives nationales du Canada

Control through Communication. The Rise of System in American Management. JOANNE YATES. Baltimore: The Johns Hopkins Press, 1989. 339 p. ISBN 0-8018-3757-X.

Yates presents readers with a view of the move from an informal to a formal communication system within business between 1850 and 1920. This move led to a more controlled management environment, which used communication technology and genres as indispensable parts of the whole. Each part—systematic management, changes in communication technology, and genres—worked with the other to evolve the communication system to its most formal level.

The book is divided into two sections. The first describes in general terms the main thrust of Yates's argument. Chapter One discusses the changes in management theory and the problems internal communication systems faced as a result. These changes took place first with railroads and later with manufacturing firms. Changes in internal communication were made for safety reasons and later for reasons of efficiency. This systematic management theory brought with it control through communication (be it downward, upward, or across the hierarchy), which led to a non-personal approach where individual performance was monitored and evaluated within the system. In conjunction with systematic management and its depersonalizing aspects came attempts to bring back some form of repersonalization to the system with the in-house magazine and the worker and managerial meetings (an attempt at indirect control through communication).

The next two chapters discuss the changes in communication technology and genres that went hand-in-hand with the systematization of management and therefore formal internal communication. Technological changes included the telegraph, steel pens, letter presses, pigeonhole desks and cabinets, and later flat-filing. Some of the problems caused by new management styles were met by the typewriter, carbon paper, and different forms of duplicators as well as vertical filing. The genres of internal communication also changed and developed to meet new needs of management. Forms of downward communication included circular letters, employee manuals, notes, and forms. Upward communication took the form of reports, tables and forms (to increase efficiency), graphs and later more efficient prose reports, and the memo. Management also needed ways to combat the increasingly impersonal system of management. This was achieved through the in-house magazine